



Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique,  
de la Couverture Sanitaire Universelle et  
des Assurances

SECRETARIAT GENERAL

-----  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE CAMPUS

-----  
DIRECTION GENERALE

-----  
DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

-----  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

-----  
N° 005 /2026/MSHPCSAU//CAB/SG/DG-CHU C/DFC/DRH

Lomé 12 JAN 2026

## COMMUNIQUE

=====

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Campus (CHU-C) se propose de renforcer l'effectif du personnel existant dans ledit CHU.

Acet effet, il est organisé à l'intention des togolais des deux sexes, un test de recrutement du personnel soignant et administratif.

Le contrat à conclure, est un « contrat à durée indéterminée (CDI) ».

Les dossiers de candidatures sont déposés au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du CHU-Campus (dans le bloc administratif) à partir du lundi, **12 janvier 2026**. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au vendredi, **23 Janvier 2026 à 17 H 00**.

La liste des candidats présélectionnés et le calendrier du test oral seront affichés **le vendredi, 30 janvier 2026 à 17h00**.

### I- Conditions à remplir :

#### ❖ Conditions générales :

- être de nationalité togolaise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- justifier d'une bonne santé physique et mentale.

❖ **Conditions particulières**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Postes</b>	<b>Conditions</b>
1	Médecin néphrologue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de 45 ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un Doctorat d'Etat en médecine générale et d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées en néphrologie.</li> </ul>
2	Infirmier Diplômé d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de Licence ou d'une attestation de licence en soins infirmiers.</li> </ul>
3	Technicien biomédical	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de Licence professionnelle ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou d'un Brevet de Technicien (BT) biomédical ou en électrotechnique ou en électronique.</li> </ul>
4	Technicien en climatisation et froid	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de Brevet professionnel en climatisation et froid industriel.</li> </ul>
5	Garde-malades	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).</li> </ul>
6	Agents de la chambre mortuaire (com munément appelé « <i>morguier</i> »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD).</li> </ul>
7	Employés de bureau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-cinq (35) ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être titulaire d'un diplôme de baccalauréat deuxième partie (BAC II).</li> </ul>
8	Agent de sécurité (poste de responsable)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de 45 ans au plus à la date du test ;</li> <li>- être soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat deuxième partie (BAC II) plus une attestation de formation en sécurité et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans ;</li> <li>- être soit un policier ou gendarme ou militaire retraité et titulaire du diplôme de BAC I au minimum et de BAC II au maximum.</li> </ul>

## II- Constitution des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidatures sont adressés à monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Campus (CHU-C) et comportent les pièces ci-après :

1. une demande manuscrite signée du candidat ;
2. une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
3. une copie certifiée conforme du certificat de nationalité togolaise (ancien format) ou du duplicata (nouveau format) ;
4. une copie certifiée conforme des diplômes correspondants à chaque poste (**confère conditions à remplir**) ; pour **spécifiquement les Infirmiers Diplômés d'Etat, l'attestation de diplôme de Licence, est acceptée à défaut du diplôme** ;
5. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
6. un certificat médical d'aptitude physique au poste, datant de moins de trois (3) mois, délivré par un médecin agréé ;
7. un curriculum vitae à jour.

**NB :** - ***Le dépôt des dossiers de candidatures est totalement gratuit.***  
- ***Pour le poste d'agent de la chambre mortuaire, les candidats sont priés de consulter le cahier de charge en annexe.***



---

03BP 30284 : Tél : (228) 22 25 77 68/ 22 25.47 39/ 22 25 97 09

Fax : (228) 250 17 68

[secretariat.chucampus@sante.gouv.tg](mailto:secretariat.chucampus@sante.gouv.tg)



Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique,  
de la Couverture Sanitaire Universelle et  
des Assurances

SECRETARIAT GENERAL

-----  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE CAMPUS

-----  
DIRECTION GENERALE

-----  
DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

-----  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Lomé **12 JAN 2026**

**Quelques missions essentielles d'un agent de la chambre mortuaire  
communément appelé « morguier »**

<b>MISSION 1 : Assurer le dépôt des corps</b>	<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accueillir les familles éplorées</li><li>- Envoyer la famille éplorée à la caisse</li><li>- Vérifier le bon de dépôt de corps</li><li>- Identifier le corps</li><li>- Réceptionner/enregistrer les corps</li><li>- Engager le corps</li></ul>
<b>MISSION 2 : Assurer le retrait des corps</b>	<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accueillir les familles éplorées</li><li>- Envoyer la famille éplorée à la caisse</li><li>- Vérifier le reçu du retrait (les comptes)</li><li>- Enregistrer le retrait du corps</li><li>- Procéder au retrait du corps</li><li>- Organiser la mise en bière</li></ul>
<b>MISSION 3 : Veiller au bon fonctionnement de la chambre froide</b>	<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Décéler à temps, tous les dysfonctionnements de la chambre froide</li><li>- Signaler la panne</li></ul>
<b>MISSION 4 : Assurer la propreté du service</b>	<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Veiller à la désinfection périodique des casiers</li><li>- Entretenir les locaux (Balayer/laver)</li></ul>
<b>MISSION 5 : Participer au bon fonctionnement du service</b>	<b>Activités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Signaler à temps, les pannes</li><li>- Participer aux contrôles de routine</li><li>- Faire périodiquement la situation des corps</li><li>- Crée un climat de confiance et de respect</li><li>- Participer aux réunions du service</li></ul>



**Docteur KALAO Assima Essodom**